

qui provient, paraît-il, du fait que le Pacifique-Canadien se soucie bien peu de transporter des chargements de blé, ce qu'il est forcé de faire en vertu de l'accord relatif au Pas du Nid-de-Corbeau.

Le Pacifique-Canadien a été fort bien dédommagé pour avoir signé l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau qui s'appliquera indéfiniment. Le Pacifique-Canadien a reçu environ le tiers des terres de l'Ouest canadien en compensation de l'aménagement d'une ligne de chemin de fer et du maintien en vigueur à perpétuité de l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau. La compagnie a obtenu tous les droits sur ces terres, les droits miniers et, croyez-moi, elle en a fait fort bon usage. Le Pacifique-Canadien ne devrait certes pas chercher à se dérober à son engagement envers les cultivateurs en ne livrant pas leurs céréales. Je crois que dans tout l'Ouest canadien, le Pacifique-Canadien fournit à contrecœur des wagons couverts pour acheminer les céréales jusqu'aux éleveurs-terminus. Je sais que le ministre s'est déjà occupé de cette affaire et que le Pacifique-Canadien s'acquitte un peu mieux de sa tâche mais pourquoi faudrait-il l'obliger à s'acquitter de ses responsabilités? Puisque je parle du Pacifique-Canadien, je tiens aussi à dire qu'il est bien pitoyable que la Commission des transports permette à cette compagnie d'abandonner le service transcanadien du train de voyageurs Dominion. On devrait examiner cet état de choses et le rectifier.

J'aurai bien plus à dire au sujet de l'agriculture plus tard, mais je veux maintenant traiter des affaires indiennes car la réserve de Saddle-Lake se trouve dans ma circonscription et je connais depuis toujours les gens qui y habitent. Depuis neuf ou dix ans, leur situation s'est quelque peu améliorée, mais elle n'est pas encore ce qu'elle devrait être. Ils ont besoin d'une éducation plus poussée et de meilleure qualité, au niveau scolaire, universitaire et technique, ils ont besoin de plus d'aide pour s'établir dans l'industrie qu'ils choisissent, agricole ou autre. Ce sont des travailleurs fort capables et quand ils s'aperçoivent qu'il leur faut travailler, ils le font bien et avec soin.

Les Indiens de la réserve de Saddle-Lake ont besoin de maisons séparées pour les bénéficiaires des pensions de vieillesse. Ils m'ont demandé de dire au ministre—et je l'ai fait—qu'ils voulaient un bloc d'au moins quatre petites maisons, sur un terrain donné, afin que tous les vieillards puissent être ensemble. Si cela devient possible, ils devraient obtenir les services dont jouissent les autres. Leurs vieillards ne veulent pas aller dans les foyers de retraites que fournit le gouvernement de l'Alberta, bien que ces foyers soient

très bons et magnifiquement administrés. Ces gens-là veulent être complètement libres et n'entendent pas être bousculés. Je ne peux certes pas leur en faire un reproche. En tout cas, ils veulent des écoles plus nombreuses et meilleures, tant pour l'enseignement universitaire que pour l'enseignement technique et la Commission des réclamations des Indiens devrait sûrement faire quelque chose en ce sens.

• (4.40 p.m.)

Il y a certaines choses dont il faut tenir compte à cet égard et, à ma grande surprise, le discours du trône ne faisait pas mention de la suppression de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction et les machines industrielles. Mon adversaire libéral aux dernières élections a affirmé catégoriquement qu'il ferait supprimer cette taxe. J'ignore s'il exposait le programme électoral du parti libéral ou s'il parlait à titre personnel, mais une chose dont je suis sûr c'est qu'il a indiqué que cela se ferait. Le nouveau ministre du Commerce (M. Winters) a déjà dit qu'il favorisait la suppression de cette taxe et je suis d'avis qu'il est temps de supprimer cette mesure inique et de mettre fin à cette injustice à l'égard des Canadiens qui désirent se construire une maison.

M. l'Orateur: A l'ordre! Il me faut interrompre l'honorable député pour lui dire que son temps de parole est écoulé. La Chambre est-elle unanime à lui permettre de continuer?

Des voix: D'accord.

M. Fane: Je vous sais gré à vous et à la Chambre, monsieur l'Orateur, du privilège que vous m'accordez d'achever les quelques observations qu'il me reste à faire. Le discours du trône ne prévoit aucune augmentation de la pension des anciens combattants, des allocations ou autres versements aux anciens combattants. Le régime de pensions du Canada a certainement besoin d'être modifié. Il en avait même besoin avant de devenir loi. Le gouvernement songera, j'espère, à faire profiter du régime les deux millions et demi de Canadiens qui n'y sont pas actuellement admissibles.

J'ai remarqué avec plaisir que le gouvernement se propose d'adopter un article du programme des conservateurs. D'ailleurs, il l'a déjà fait en portant de \$2 à \$5 par personne le taux des subventions aux universités. J'aurais beaucoup à dire au sujet de la Société Radio-Canada, de l'assurance-frais médicaux et de plusieurs autres questions, mais j'en parlerai à une date ultérieure.

[M. Fane.]